

Un collectif déjà à mi parcours ! Ce jeudi 6 février avait lieu à Paris la troisième rencontre d'un cycle de qualification mené par le réseau RECI portant sur la prévention des discriminations dans l'accès au logement.



Cycle de qualification et d'échanges de pratiques Prévenir les discriminations dans le logement.

Journée 1 – Le 26 septembre 2024 de 9h30 à 16h30

Soutenu par la [Fondation de France](#) [1] et la [DILCRAH](#) [2], pour rappel, ce projet mobilise un groupe d'acteurs locaux de plusieurs territoires et inter-institutions (collectivités, bailleurs, Etat, associations...) pour construire et mettre en œuvre des stratégies locales de **prévention des risques de discrimination dans le logement**, en particulier les discriminations liées à l'origine.

un engagement collectif QUI PREND FORME

Pour renforcer / garantir l'égalité d'accès au logement, la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes est essentielle. A l'échelle d'un territoire de vie, cela suppose de pouvoir mobiliser et construire ensemble une politique de prévention des discriminations dans le champ du logement. L'enjeu n'est pas simple car il suppose de convaincre, de mobiliser un collectif dans le temps et de coconstruire une feuille de route partagée.

Ce travail initié par le réseau RECI le 26 septembre 2024 se poursuit. A mi-parcours de l'accompagnement, les acteurs de Nantes métropole, de l'Isère (Grenoble métropole, Pays voironnais), Grand Lyon et la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin ont répondu présents pour cette troisième journée de mobilisation.

Ce cycle composé de 4 journées a pour objectifs :

1. De faire place aux principaux concernés dans ces procédures, notamment les modalités d'écoute de leur parole (vécu ou ressenti discriminatoire) et le traitement des situations ;
2. D'interroger les ambitions des politiques locales d'habitat pilotées par les intercommunalités ;
3. De questionner les pratiques des acteurs dans les différentes étapes des procédures d'attributions, de l'enregistrement de la demande à l'information du demandeur sur les décisions ;
4. D'adopter une approche globale du marché du logement prenant en compte la disponibilité d'une offre abordable et intégrant le parc privé.

Construire un argumentaire et le présenter : Bien plus qu'un exercice de style ?

Ce cycle de qualification mené par le réseau RECI avec l'appui de Thomas Kirsbaum, chercheur, enseignant et expert, a l'ambition de nourrir les acteurs par le croisement des savoirs et des expérimentations. Une approche plurielle ambitionnée par l'équipe projet qui place les acteurs dans

une démarche réflexive.

C'était bien le sens de la première séquence consacrée au "grand oral" où les acteurs ont dû présenter leur argumentaire finalisé. Un exercice débuté lors de la deuxième journée qui s'est nourri des différentes interventions afin de sélectionner, rédiger un ensemble d'arguments permettant de convaincre.

Se mettre en "jeu" et évoquer à la fois les coûts des discriminations dans le champ du logement mais également identifier quelques leviers indispensables à la mobilisation collective n' a pas été simple. Les participants se sont bien préparés et ont considéré l'exercice comme une répétition permettant d'augmenter leur expertise, leur assurance vis-à-vis d'un public plus ou moins convaincu et très certainement le point de départ d'une écoute active, d'une démarche légitime et légitimée.

-
-
-

Faire et défaire ou comment s'inspirer de démarches préventives ?

Bien que les leviers mobilisés dans le domaine du logement social ou privé apparaissent maigres au regard de l'ampleur des phénomènes de discriminations, le réseau RECI s'est attaché à mobiliser les acteurs repérés comme "ressources", celles et ceux qui font avancer le dialogue par la mise en oeuvre de démarches préventives.

Pour cette séquence, trois interventions se sont succédées :

- **La première concernait le retour d'expérience de l'IREV Hauts-de-France et de l'URH sur la démarche de qualification collective menée depuis un an en faveur de l'égalité d'accès au logement social**

L'IREV à travers sa fonction « ressource » s'est attaché à développer une approche collective orientée vers la prévention et la transformation des pratiques professionnelles. L'Union Régionale pour l'Habitat (URH) est un acteur essentiel de cette collaboration ancienne et évolutive.

Ces collaborations soutenues avec l'URH permettent à l'IREV de participer à certains temps forts et de déterminer rapidement des besoins prégnants :

- Faire face aux obligations de transparence, d'objectivation et de non-discriminations dans un contexte de réforme et d'évolution des pratiques professionnelles
- Soutenir les acteurs en créant un module facilement appréhendable, court et permettant de répondre à un certain nombre de questionnements professionnels
- Renforcer la posture des professionnels sensibiliser et internaliser les compétences.

[Pour en savoir plus et consulter les supports pédagogiques](#) [3]

- **La deuxième concernait le témoignage croisé de Thomas Kirszbaum auteur du**

rapport sur les réseaux de vigilance et Sophie Ebermeyer pour l'expérience menée à Villeurbanne

[Analyse transversale des réseaux des réseaux de lutte contre les discriminations](#) [4]

- Enfin, la dernière concernait le retour d'expérience de la FAPIL (Fédération et Acteurs engagés pour la Promotion et l'Insertion par le Logement) sur la mise en oeuvre d'une démarche de formation interne et la publication de plusieurs fiches pratiques à vocation pédagogique.



Présentation de la FAPIL

Poids : 946.41 Ko

[Téléchargement](#) [5] [Favoris +](#) [6]

Si l'analyse portée sur ces démarches interrogent à la fois l'état de l'ingénierie locale mais également le degré d'engagement politique nécessaire à toute dynamique territoriale, elles offrent un regard critique sur le champ des possibles. Ces interventions permettent ainsi d'insister sur les logiques d'action, sur les étapes clés à venir, sur les engagements collectifs nécessaires pour insuffler, installer une dynamique en faveur de la prévention et de la lutte contre les discriminations **pérenne** sans que l'approche ethno-raciale soit évincée et/ou tabou.

En attendant la dernière rencontre, chacun.e oeuvre en faveur d'une feuille de route consolidée.

Pour plus d'informations sur ce projet :

- [Sylvain CAMUZAT](#) [7] direction@avdl.fr [8]
- [Morgane PETIT](#) [9] m.petit@irev.fr [10]

Retrouvez le dossier thématique "discriminations et logement" proposé par le Réseau RECI :

[Cliquez-ici](#) [11]



Type d'actualites: [Actu de l'IREV](#) [12]

Dates: Mercredi 26 février 2025 - 14:45

Thématiques: [Discrimination](#) [13]

[Lutte contre les discriminations](#) [14]

[Logement / habitat](#) [15]

Publié le 26 février 2025

URL de la source (modifié le 27/02/2025 - 10:12): <https://www.irev.fr/actualites-0/discriminatio-n-et-logement-derniere-ligne-droite-pour-une-feuille-de-route-partagee-et>

Liens

[1] <https://www.fondationdefrance.org/fr/>

[2] <https://www.dilcrah.gouv.fr/>

[3] <https://www.irev.fr/thematiques/discriminations-egalite/prevention-des-discriminations/boite-outils-des-demarches-de/kit>

[4] https://biblio.reseau-reci.org/doc_num.php?explnum_id=1820

[5] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/fapil_presentation_reci_20250206.pdf

[6] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>

[7] <mailto:direction@avdl.fr>

[8] <mailto:direction@avdl.fr>

[9] <mailto:m.petit@irev.fr>

[10] <mailto:m.petit@irev.fr>

[11] https://biblio.reseau-reci.org/index.php?lvl=cmspage&pageid=4&id_article=99

[12] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4314>

[13] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3680>

[14] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3689>

[15] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3688>